



PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 22 JUIN 2015

L'Assemblée Générale Ordinaire de VALLEES VILLAGES MONTAGNES s'est tenue le 22 JUIN 2015 à SAURAT à 18 H pour délibérer des points de l'ORDRE DU JOUR suivant :

1. **Présentation et approbation du rapport moral de l'exercice 2014.**
2. **Présentation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2014.**
3. **Affectation des résultats de l'exercice 2014 en « report à nouveau ».**
4. **Présentation et approbation du BUDGET PREVISIONNEL de l'exercice 2015.**
5. **Remplacement des membres du Conseil d'administration démissionnaires éventuels.**

ADHERENTS PRESENTS :

MM. **ALCAÏNE** Manuel – **ARNILLAS** Jean-Claude – **CASSOU-LENS** Roselyne – **DEFFARGES** Bernard – **FARRUGIA** Guy – **FLOURAUD** Marcel – **FONQUERNE** Jean-François – **MAYODON** Eric – **PIALAT** Cathy – **PORTET** Thierry – **RESPAUT** Jackie -**ROUZAUD** Marcel – **VAYSSETTES** Alain –

ADHERENTS REPRESENTES :

ACCA de LAPEGE – **ADAVS** de SAURAT – MR **CUMINETTI** Daniel – MAIRIE d'**ALLIAT**–MAIRIE de **MIGLOS** – MAIRIE de **LAPEGE** – MAIRIE d'**ARIGNAC** – MAIRIE de **RABAT LES TROIS SEIGNEURS** – MAIRIE DE **SAURAT** – **OFFICE DE TOURISME DE TARASCON-AUZAT-VICDESSOS**

L'Assemblée Générale peut valablement délibéré, le quorum de 50 % est atteint.

Avant l'ouverture de la séance, Bernard DEFFARGES, Président de V.V.M, tient à remercier :

- Tous les participants de leur présence.
- La mairie de SAURAT pour la mise à disposition de la salle de réunion.
- L'ensemble des salariés en insertion et permanents pour leur implication dans la bonne marche de l'association.
- Monsieur CARRIEU du Cabinet comptable pour le suivi sérieux et éclairé des comptes de VVM.
- Tous ceux qui, nombreux, ont, tout au long de l'année, aidé l'association dans l'accomplissement de sa mission.

Monsieur le Président déclare l'ouverture de la séance et donne la parole aux différents intervenants pour la présentation du rapport moral de l'exercice 2014. (Une synthèse de ce rapport a été remise à chaque participant à l'entrée dans la salle).

Interviennent donc pour la présentation du rapport moral appuyé par une vidéo-projection : La Directrice de VVM, les encadrants présents, les chargées d'insertion, le président et le trésorier pour chacun, développer la partie qui les concerne.

Aucune question n'étant posée par les participants, la résolution suivante est mise au vote :

- **L'Assemblée Générale approuve le rapport moral présenté.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur le Président donne ensuite la parole à Mr CARRIEU, Expert-comptable, pour la présentation des comptes de l'exercice 2014.

V V M

Après avoir remercié le personnel et les membres du Bureau de VVM pour leur aide dans l'élaboration du bilan de l'Association, M.CARRIEU commente les comptes de l'exercice présentés aux participants.

L'Analyse financière de la comptabilité de VVM par le cabinet CARRIEU fait ressortir une gestion comptable saine

D'autre part, le montant total des subventions et aides aux salaires perçues par VVM à ce jour, oblige l'Association à avoir recours à un COMMISSAIRE AUX COMPTES.

Aucune question n'étant posée par l'assemblée, les résolutions suivantes sont mises au vote :

1. L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2014 présentés.

L'Assemblée générale adopte cette résolution à l'unanimité des membres présents et représentés

2. L'Assemblée Générale demande que les résultats soient affectés comme suit :

.En « **report à nouveau** » le résultat négatif de l'exercice 2013 soit **14 871.38 €**

. En« **Fonds Associatifs** » la différence entre le résultat positif de 2014 (16 530.49€) et le résultat négatif de 2013 (14 871.38€) soit une différence de **1 659.11 €**

L'Assemblée générale adopte cette résolution à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. L'Assemblée Générale donne son accord pour que VVM ait recours à un COMMISSAIRE AUX COMPTES et sur conseil du Cabinet CARRIEU, désigne Monsieur Claude VERGES de TOULOUSE qui sera contacté rapidement pour cette mission.

L'Assemblée générale adopte cette résolution à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Président donne la parole au trésorier pour la présentation du BUDGET PREVISIONNEL 2015.

Aucune question n'étant posée par l'assemblée, la résolution suivante est mise au vote :

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel 2015.

L'Assemblée générale approuve cette résolution à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Président donne la parole à Guy FARRUGIA pour faire le point sur l'état des membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Cette année, aucun des membres élus pour trois ans n'est sortant.

A la demande d'éventuelles démissions de membres actuels, Mme Cathy PIALAT manifeste le désir de démissionner du Conseil d'administration. L'Assemblée générale en prend acte.

Une nouvelle candidature est présentée en remplacement du membre démissionnaire.

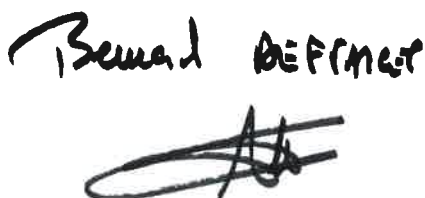
Cette candidature est mise au vote dans la résolution suivante :

L'Assemblée Générale accepte la candidature de Mme RESPAUT Jackie en remplacement du poste vacant au CONSEIL D'ADMINISTRATION pour une durée statutaire de trois ans.

L'Assemblée générale adopte cette résolution à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, l'Assemblée Générale est clôturée à 19 H30.

LE PRESIDENT de SEANCE



LE SECRETAIRE DE SEANCE

